

Issu de la loi du 2 janvier 2002, le projet personnalisé (PP) est un outil permettant d'une part d'offrir un accompagnement de qualité à la personne accompagnée et d'autre part d'amener un support dynamisant et cohérent à l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire. Cette formation se propose de resituer le contexte légal du projet personnalisé, et de le mettre en adéquation avec les outils déjà présents au sein de l'établissement ou à défaut de créer les outils nécessaires avec la méthodologie de projet, en lien ou pas avec un outil informatique déjà existant. Les rôles de référent et la nécessité de co-construction avec la personne accompagnée et sa famille seront abordés dans une perspective de resituer la personne au cœur de sa propre prise en charge.

## Formateur

Sylvie Andry, titulaire d'une licence en ingénierie de la santé et d'un Master 2 « management des organisations sanitaires et médico-sociales », responsable de secteur

## Objectifs pédagogiques

*A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :*

- Maîtriser le contexte réglementaire du projet en lien avec les recommandations de bonnes pratiques (ANESM-HAS)
- S'approprier et approfondir les différentes étapes du projet et le travail de co-construction avec les partenaires (résident/usager, famille, équipe)
- Comprendre et maîtriser le rôle de référent
- Élaborer des prises en charge adaptées avec les ressources internes et externes

## Public concerné

- Professionnels en lien avec l'accompagnement de l'usager/résident et impliqué dans la mise en œuvre des PP
- Groupe de 16 stagiaires maximum

## Format

Formation inter ou/et intra-établissement

## Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe  
INTER : 280 €/jour/personne

## Durée

2 jours (14 heures)

## Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, proposition d'outils/ trames de PP
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et méthodologiques, exercices en groupe et sous-groupes, élaboration d'outils en groupe

## Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

## Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire, social ou médico-social

## Contenu

### Jour 1

#### Matin – (durée 3h30)

La mise en place du projet

- Le contexte législatif : la personne au cœur de sa prise en charge
- Les bonnes pratiques : recommandations ANESM-HAS
- Les enjeux : répondre à la problématique de l'individualisation avec un projet utilisable sur le terrain et avec des objectifs atteignables
- Les points de vigilance : choix de l'usager induits par les professionnels et la société

Les principes du projet

- Une démarche de co-construction
- Une participation maximale de la personne
- Une participation de tous les professionnels
- Une démarche souple et évolutive

#### Après-midi – (durée 3h30)

Les différentes étapes du projet personnalisé

- Les premiers contacts
- L'élaboration
- La mise en œuvre
- L'évaluation

### Jour 2

#### Matin – (durée 3h30)

L'analyse de l'existant

- Trames et outils existants dans la/les structures des stagiaires
- Les étapes déjà travaillées
- Les difficultés rencontrées

La référence

- Le référent : rôle, modalités d'exercice
- Le co-référent : rôle, modalités d'exercice, limite
- La fiche de mission

Construire le projet personnalisé dans sa structure

- Les étapes
- Les outils

#### Après-midi – (durée 3h30)

La formalisation du projet personnalisé

- Les trames de projet
- Les outils de réévaluation avec indicateurs de suivi
- Les liens avec le système informatique
- La traçabilité